



**FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE
SAISON 2011-2012 à renvoyer à
Th.Martin 2 av Gaudel 58120 Ch-Chinon**

ATTENTION : votre précédente licence FFA ne vous couvre que jusqu'au 30-09- 2011.

NUMERO DE LICENCE FFA :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphones fixe et portable:

e-mail :

Pour les anciens licenciés,
ne renseigner que votre nom,
prénom et modifications
éventuelles

Il existe deux types de licences

La licence FFA COMPETITION permet de participer à toutes les épreuves , championnats FFA compris.

- ◆ Licence FFA “ compétition” espoir (1989 à 1991), sénior (1972 à 1988), vétéran (1971 et avant) : 80 €uros
- ◆ Licence FFA “ compétition” cadet (1994 et 1995) et junior (1992 et 1993) : 65 euros
- ◆ Licence FFA “ compétition” benjamin (1999 et 1998) et minime (1997 et 1996) : 35 euros
- ◆ Licence FFA éveil (2002 et après) et poussin (2001/2000): 20 euros

La licence FFA « athlé/running » permet de participer à toutes les épreuves , sauf les championnats officiels FFA

- Licence FFA « running » de Cadet à Vétéran: 35 €uros (cette licence vous assure les mêmes services au sein du club : maillot club prêté, accès au stade, accès aux entrainements, règlement de certaines épreuves, tarifs preferentiels de nos partenaires...)

Les sommes demandées sont le résultat des cotisations prélevées par la Fédération; la Ligue de Bourgogne et le Comité de la Nièvre. Morvan Oxygene fait le choix cette année encore de ne pas prendre de « cotisation club» ou de prendre une part minimale. En échange de quoi chaque coureur licencié s'engage à aider à l'organisation de nos manifestations : courses enfants de Noël et Avril, championnats de la Nièvre de Cross (que nous organiserons en janvier) et surtout lors des 100 KM- le premier WE de juillet. Il s'engage aussi à contribuer à dynamiser l'association (compte rendu sur le site etc)

Grâce à une aide municipale exceptionnelle (et un auto financement club), nous avons pu réduire de façon conséquente le montant des licences pour les enfants (particulièrement pour les éveils et les poussins : réduction de 50 %)

Pièces à joindre :

Un certificat médical datant de moins d' un an portant la mention **“... ne présente pas de contre indication à la pratique de la course à pied en compétition”**.

Le chèque correspondant au montant de la licence choisie, libellé à l'ordre de “MORVAN OXYGENE”. Comme chaque année, un paiement fractionné est possible (2-3-4 chèques à dater par vos soins).

AUCUNE LICENCE NE SERA ENREGISTREE SANS LE CERTIF ET LE(S) CHEQUE(S)

Fait le : à

Signature

Renseignements complémentaires :

03 86 85 01 09 – 06 21 06 12 40

ou sur la boîte mail de nos sites www.morvan-oxygene.org et www.100Kmdumorvan.org